

## DE L'ARTICLE 49-3 ET DE LA LEGALITE REPUBLICAINE

Quel que soit le thème en débat, et quelle que soit l'orientation politique du gouvernement en place, ce dernier se voit immédiatement accusé de pratique antidémocratique lorsqu'il met en œuvre l'article 49-3 de la Constitution, accusation toujours complaisamment reliée par les médias. Qu'en est-il ?

L'article 49 est ainsi libellé, dans son troisième alinéa :

*Le Premier ministre peut, après délibération du Conseil des ministres, engager la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un projet de loi de finances ou de financement de la sécurité sociale. Dans ce cas, ce projet est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. Le Premier ministre peut, en outre, recourir à cette procédure pour un autre projet ou une proposition de loi par session.*

Fort loin de l'entrave au jeu démocratique bien légèrement dénoncée, la mise en jeu de cet article consiste à présenter à une Assemblée nationale régulièrement élue, qui constitue la représentation populaire légitime, une alternative simple : soit le Gouvernement qui a engagé sa responsabilité est désavoué, soit le texte est considéré comme adopté.

Il est toujours surprenant d'observer que, de nuit ou de jour, quelques individus debout ou couchés sur une barricade prétendent exercer eux-mêmes la souveraineté nationale et imposer leurs vues personnelles à l'ensemble de la population. Démocratie bien ordonnée commence par le respect de l'Etat de droit... et en même temps d'autrui.

Pascal MARTIN-RETORD

### Logement gratuit des enfants

L'enfer est souvent pavé de bonnes intentions. Le logement gratuit offert aux enfants en constitue une illustration saillante.

Quoi de plus naturel, en effet, lorsqu'on dispose d'un logement adapté, que d'en laisser la disposition gratuite à l'un de ses enfants qui débute dans la vie ?

Pourtant, si un tel schéma s'inscrit dans la durée, le risque qu'il faut payer est celui du rapport à la succession de cet avantage particulier. En effet, le bénéficiaire du logement gratuit pourrait, le moment venu, être invité à payer à ses cohéritiers une récompense destinée à rétablir l'équilibre.

Ce n'est pas la meilleure garantie de rapports familiaux sereins à venir.

### Fichier des Ecritures Comptables

Depuis le 1er janvier 2014, à l'occasion d'un contrôle fiscal, l'administration demande légalement la communication d'un FEC (fichier des écritures comptables) normalisé.

Le défaut de production de ce FEC est assimilé à une opposition au contrôle fiscal.

Il est donc essentiel d'une part d'effectuer les mises à jour logicielles nécessaires, mais aussi, à titre de test, de vérifier que le programme utilisé permet de produire ce fichier.

Par ailleurs, des précautions doivent être prises lors de la saisie, qui condamnent certaines pratiques antérieures de centralisation mensuelle : chaque jour, l'ensemble des écritures doit être équilibré.

### Fermeture du cabinet en août

Comme les années précédentes, et pour éviter un fonctionnement partiel durant plusieurs semaines, le site de Chambéry sera fermé pendant les deux semaines entourant le 15 août, à savoir du lundi 8 août 2016 au vendredi 19 août 2016.

Nous vous invitons à bien vouloir vous rapprocher de vos interlocuteurs habituels afin d'examiner avec eux les dispositions à prendre pour vous assurer le meilleur confort possible pendant cette période.

L'ensemble des équipes du GROUPE MARTIN RETORD vous remercie par avance de votre compréhension, et vous souhaite un bon été.